



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Paris, le 8 mars 2022

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Bruno Le Maire annonce les 15 projets français sélectionnés pour le PIIEC hydrogène dans le cadre de son déplacement sur le site d'Air Liquide**

**Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, rendent publique ce jour la carte des 15 premiers projets français sélectionnés dans le cadre du Projet important européen commun en matière d'hydrogène (PIIEC).**

Annoncée par le gouvernement le 8 septembre 2020, la stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné prévoit 7 milliards d'euros de soutien public d'ici 2030 pour assurer la souveraineté technologique française et déployer une capacité de 6,5 gigawattheures d'électrolyseurs sur le territoire national. L'hydrogène produit permettra de décarboner la mobilité lourde ainsi que les secteurs les plus émetteurs de l'industrie.

Dans le plan d'investissement France 2030, la France a prévu d'y consacrer 1,9 milliard d'euros de soutien public, prolongeant les soutiens déjà engagés dans France Relance. Ce dispositif permettra de soutenir des projets industriels structurants, répondant à trois objectifs prioritaires : la production d'électrolyseurs, le développement d'équipements clés pour la mobilité à hydrogène et la production d'hydrogène pour la décarbonation de sites industriels.

Cette stratégie s'inscrit dans une démarche résolument européenne. C'est dans cette optique que 23 Etats membres et la Norvège ont lancé la construction d'un Projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) sur l'hydrogène en décembre 2020. Ce PIIEC a pour vocation de constituer une véritable rampe de lancement pour la filière de l'hydrogène décarboné en Europe. Plus de 100 projets ont été présentés en août 2021 à la Commission européenne par les Etats participants. La Commission a réaffirmé la priorité accordée à l'instruction de ce Projet important d'intérêt européen commun : l'objectif commun est de finaliser l'étude des projets d'ici l'été.

**Bruno Le Maire** s'est rendu ce jour sur le site de Port-Jérôme-sur-Seine (76), qui accueillera une unité de production d'hydrogène par électrolyse de 200 mégawattheures, comptant parmi les premières mondiales de cette ampleur. En réduisant de 220 000 tonnes les émissions de CO<sub>2</sub> du site, le projet concourt à la compétitivité de long terme de l'activité industrielle dans

l'axe Seine. Il évitera également la consommation annuelle de 50 000 tonnes de gaz naturel, remplacés par de l'électricité bas carbone, aussi bien nucléaire que renouvelable. Ce projet réduira ainsi les besoins français en énergies fossiles et contribuera à notre autonomie énergétique.

Ce projet, porté par Air Liquide, est l'un des 15 projets français sélectionnés pour le PIIEC sur l'hydrogène et transmis à la Commission européenne : dès validation de l'aide, l'Etat se tient prêt à soutenir le projet avec ses partenaires en ayant réservé l'enveloppe nécessaire à sa réalisation. Au total, ce sont plus de 7 milliards d'euros d'investissements publics et privés qui pourront être déployés à l'issue de l'instruction par les services de la Commission européenne.

De nouvelles vagues de projets sont par ailleurs en cours de construction avec l'ensemble des Etats participants, et viendront conforter l'ambition européenne du PIIEC sur l'hydrogène dans les prochains mois. Les retombées économiques, sociétales et environnementales de l'ensemble de ces projets arriveront à un moment crucial pour l'Europe, à l'heure où son économie est confrontée à des défis géopolitiques et écologiques majeurs.

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances et de la Relance a déclaré : *« Je tiens à saluer le rôle pionnier d'Air Liquide qui a ici, avec ses partenaires normands, su se placer à la pointe des technologies de l'hydrogène. Ce projet évite des émissions tout en réduisant notre dépendance aux énergies importées : remplacer le gaz par une électricité nucléaire et renouvelable conforte notre indépendance énergétique et ainsi notre souveraineté. C'est tout le sens du discours de Belfort du Président de la République et c'est tout le sens de notre politique énergétique. »*

**Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : *« Pour être à la hauteur de notre responsabilité environnementale, nous devons décarboner notre industrie. Concilier action climatique et ambition industrielle : c'est le combat que nous menons depuis 2017. Le renforcement de notre tissu industriel dans l'ensemble du bassin du Havre, grâce au développement de l'hydrogène notamment, y contribuera grandement. Avec ces premiers projets, nous allons pouvoir accélérer concrètement ces ambitions. »*

**Contact presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

# Projets prénotifiés par la France à la Commission européenne dans le cadre du PIIEC sur l'hydrogène

